

# LA LETTRE

JUIL  
#26

de l'allocation

À LA UNE

## Investir sans boussole fixe : l'atout des stratégies « Total Return »



**Saison des assemblées générales 2026 :**

**ce qu'il faut retenir**

Page 5

**Souveraineté énergétique : le biométhane,**

**moteur de l'indépendance européenne**

Page 7

Communication publicitaire



**Ofi invest**



➤ **Said Belbachir**  
Directeur Commercial Réseaux  
Ofi Invest Asset Management



L'ÉDITO

**Malgré le coup d'envoi de la Coupe du monde, l'actualité semble jouer à contretemps.**

Tensions géopolitiques, déclarations fracassantes et marchés oscillant entre euphorie et nervosité : le contexte impose plus que jamais prudence et clairvoyance aux investisseurs.

Dernièrement, le Président Trump a affirmé pour la 38<sup>e</sup> fois « la guerre avec l'Iran est terminée ». Qu'on y voit de l'optimisme ou une vision personnelle, après la signature récente de l'Accord de Paix, la volatilité est restée bien présente. Quant aux banques centrales, si elles ne portent pas le même maillot, elles partagent la même stratégie : tirer sur les taux.

Quelques signaux positifs subsistent néanmoins. L'innovation ne s'arrête pas, à l'image de SpaceX<sup>1</sup> qui enchaîne les records, portée par la plus grande introduction en bourse de l'histoire.

Dans le même temps, certains actifs corrigent : l'or a reculé après ses sommets historiques<sup>2</sup>, tandis que le Bitcoin perd près d'un tiers de sa valeur depuis son pic<sup>2</sup>. Une illustration classique de la cyclicité des marchés : aucun actif n'est à l'abri d'un repli.

Résultat : 0-0, balle au centre.

Le message reste inchangé : la diversification est essentielle. Une allocation équilibrée et régulièrement ajustée permet de naviguer entre risques et opportunités.

À vous, conseillers en gestion de patrimoine, d'accompagner vos clients avec rigueur dans cet environnement exigeant. Car comme au football, les bons arbitrages font la différence – et nous entrons déjà dans les arrêts de jeu avant le coup de sifflet final des vacances.

**Bonne lecture !**

## SOMMAIRE

➤ **LE POINT ÉCO**

Notre scénario central ..... 3

➤ **STRATÉGIE D'ALLOCATION D'ACTIFS**

Inflation : « retour vers le futur ? » ..... 4

➤ **LE COIN DE L'ESG**

Saison des assemblées générales 2026 :  
ce qu'il faut retenir ..... 5

➤ **LE COIN DE L'IMMO**

Property Management : pourquoi confier  
la gestion de ses actifs fait la différence ..... 6

➤ **LE COIN DU NON COTÉ**

Souveraineté énergétique : le biométhane,  
moteur de l'indépendance européenne ..... 7

➤ **FOCUS OBLIGATAIRE**

Investir sans boussole fixe :  
l'atout des stratégies « Total Return » ..... 8

➤ **LE FONDS DU TRIMESTRE**

Ofi Invest Opportunités Obligataires Monde ..... 9

1 – Les sociétés citées ne le sont qu'à titre d'information, elles ne constituent pas une offre de vente ou une sollicitation d'achat.  
2 – Les performances passées ne préjugent pas des performances futures.

# Notre scénario *central*

**L**es marchés ont retrouvé de l'élan. Les résultats d'entreprises restent solides, le crédit résiste, l'Intelligence Artificielle continue d'aimer les capitaux et la volatilité<sup>1</sup> demeure contenue. Mais il serait dangereux de confondre reprise des prix et normalisation du régime de marché. Le rebond est réel. L'insouciance ne l'est pas.

En zone Euro, le message est devenu moins confortable. L'activité ralentit, la consommation reste contrainte, l'investissement devient plus prudent, et l'énergie redevient un facteur de risque.

Aux États-Unis, la croissance tient mieux, mais cette résilience limite la marge de manœuvre de la Réserve fédérale américaine (Fed).

L'inflation a baissé depuis les pics de 2022, mais elle n'a pas disparu. Elle est devenue plus instable, plus sensible au choc énergétique de 2026, aux salaires, aux tensions géopolitiques et aux effets de second tour.

**Le changement de régime est là. Les banques centrales ne sont plus simplement en transition vers l'assouplissement. Elles sont contraintes. Le statu quo monétaire ne doit pas être lu comme un signal de confort, mais comme le reflet d'un arbitrage difficile entre croissance plus faible, inflation plus élevée et crédibilité institutionnelle.**

 [LIRE LA SUITE](#)

## AVERTISSEMENT

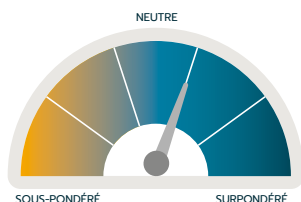
Nos vues sur les classes d'actifs fournissent un cadre de discussion large et prospectif qui sert de guide aux discussions entre les équipes d'investissement d'Ofi Invest Asset Management. L'horizon d'investissement de ces vues est à court terme et peut évoluer à tout moment.

La politique d'allocation présentée concerne les fonds multi-actifs gérés par Ofi Invest Asset Management (y compris les fonds profilés). Cette politique de gestion ne constitue donc pas une indication pour construire une allocation de long terme d'un client.

## Nos vues du *mois de juin*

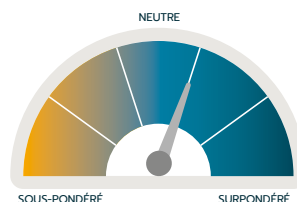
### OBLIGATIONS

Après l'amélioration partielle du sentiment géopolitique, les taux se sont finalement orientés à la baisse en Europe et les marges de crédit se sont resserrées, soutenus par des fondamentaux d'entreprises encore très corrects, une demande technique solide et des rendements absolus attractifs. Pour autant, la marge de sécurité diminue. Les spreads<sup>2</sup> sont revenus sur des niveaux historiquement serrés. Le crédit reste soutenu par le portage<sup>3</sup>, mais il ne rémunère plus généreusement le risque macroéconomique. Dans les portefeuilles, cette situation plaide pour maintenir une légère surpondération de la durée<sup>4</sup>. Sur le crédit, le rendement reste attractif, mais la sélectivité doit primer.



### ACTIONS

Dans un contexte mondial encore incertain, l'IA s'est imposée en mai comme le principal moteur des marchés actions internationaux, au point d'éclipser en partie les fragilités macroéconomiques et géopolitiques. Plus globalement, la technologie mais aussi les fondamentaux des entreprises soutiennent les marchés actions. Il ne faut pas toutefois minimiser les risques qui pèsent sur l'inflation et la croissance et ceci particulièrement en Europe. Le S&P 500 a repris environ 20 % depuis ses points bas.



1 – La volatilité correspond au calcul des amplitudes des variations du cours d'un actif financier. Plus la volatilité est élevée, plus l'investissement sera considéré comme risqué. 2 – Le spread de financement ou d'une obligation représente l'écart de rendement actuariel entre une obligation et le rendement d'un emprunt non risqué pour une même durée. 3 – Le portage consiste à conserver des titres obligataires en portefeuille pour profiter de leur rendement, éventuellement jusqu'à leur échéance. 4 – La durée correspond à la durée de vie moyenne pondérée d'une obligation ou d'un portefeuille d'obligations exprimés en années. Les performances passées ne préjugent pas des performances futures. Achevé de rédiger le 04/06/2026.

## Inflation : « retour vers le futur ? »



On se souvient tous de *Retour vers le futur II* (que je ne peux que vous recommander de (re)voir), et de cette scène culte où Marty McFly redoute son arrivée en 2015, menacé par un requin holographique prêt à le dévorer.

En 2023, à peine sorties de la crise sanitaire du Covid, nos économies développées ont finalement été rattrapées par une autre forme de « prédateur » : non pas un requin, mais une inflation qui a dépassé les 10 % en zone Euro. Nous sommes aujourd'hui en juin 2026, et depuis plusieurs semaines, un retour de l'inflation s'invite à nouveau dans tous les débats.

Une question légitime se pose alors : l'inflation est-elle sur le point de revenir durablement dans nos économies ?

Il est difficile d'y répondre de manière tranchée. En revanche, une chose est certaine : nul besoin de DeLorean pour se projeter dans ce futur possible.

Ce scénario est déjà en train de se dessiner, et son moteur principal n'est autre que le prix du pétrole – ou, plus largement, celui de l'énergie.

Depuis le début du conflit en Iran fin février 2026, le détroit d'Ormuz est devenu un acteur central de cette situation. Ce passage stratégique du golfe Persique concentre à lui seul plus de 20 %<sup>1</sup> du transport mondial de pétrole (ainsi que de nombreuses autres matières premières). Sa fermeture partielle a entraîné une forte hausse des prix : le baril, qui évoluait autour de 60 dollars avant les premières frappes, a atteint des pics proches de 120 dollars, avant de se stabiliser aujourd'hui autour de 95 dollars (cf. graphique).

Pourquoi cela nous concerne-t-il directement ?

Parce que l'énergie est au cœur du fonctionnement de l'économie. Une hausse des prix du pétrole se traduit mécaniquement par une augmentation du coût des carburants, du chauffage et du transport. Ces hausses se diffusent ensuite à l'ensemble de l'économie, pesant à la fois sur les marges des entreprises, le pouvoir d'achat des ménages et leur capacité d'épargne. C'est d'ailleurs la définition même de **l'inflation : une augmentation généralisée et durable des prix**.



**Abdel Chabane**  
Directeur Commercial Adjoint  
Réseaux  
Ofi Invest Asset Management

À ce stade, toutefois, nous n'en sommes pas encore là.

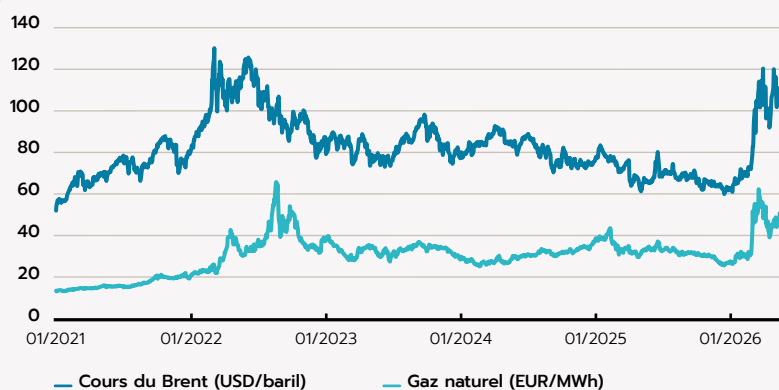
Les dernières données font état d'une inflation de 3,2 % en zone Euro<sup>2</sup>. Si la hausse des prix de l'énergie exerce bien une pression à la hausse, elle ne suffit pas, pour l'instant, à enclencher une dynamique inflationniste durable. Il convient néanmoins de rester vigilant : ce niveau constitue un plus haut depuis trois ans en zone Euro, et accentue la pression déjà forte sur les banques centrales.

Le scénario le plus défavorable – sans être le plus probable – serait celui d'un conflit qui s'enlise, accompagné d'un blocage prolongé du détroit. À ce jour, plusieurs éléments permettent encore de contenir l'impact : l'existence de réserves stratégiques, l'utilisation de routes alternatives (pipelines), ainsi qu'un ralentissement de la demande, notamment en Chine.

Vous l'aurez compris, cette situation devra continuer à être suivie de près dans les mois à venir.

Gérer son épargne, c'est avant tout savoir s'adapter à un environnement en constante évolution. C'est dans cette logique que nous vous proposons des solutions adaptées à un contexte potentiellement plus inflationniste.

## TENDANCE DES PRIX DE L'ÉNERGIE (PÉTROLE ET GAZ) DEPUIS 2021



Source : Bloomberg, Ofi Invest Asset Management, données au 15/05/2026.  
Les performances passées ne préjugent pas des performances futures.

# Saison des assemblées générales 2026 : ce qu'il faut retenir

En savoir plus >



➔ **Luc Monange**  
Responsable vote  
Ofi Invest Asset Management

## ➔ LA GOUVERNANCE : UN POINT DE VIGILANCE TOUJOURS CENTRAL

La gouvernance reste au cœur des préoccupations et la rémunération des dirigeants en particulier continue de faire débat. En effet, elle a dans certains cas progressé plus fortement que la performance de l'entreprise, portée principalement par des rémunérations en actions et des marchés en hausse. Même si les résolutions sont le plus souvent approuvées, on observe davantage de contestation de la part des actionnaires lorsque les niveaux de rémunération sont jugés trop élevés ou insuffisamment liés à la performance de l'entreprise.

Au sein des sociétés du CAC 40, certaines hausses sont justifiées par la concurrence internationale pour attirer les talents, mais le sujet reste sensible.

Autre enjeu : la succession des dirigeants, pour laquelle les actionnaires attendent plus de transparence.

## ➔ ESG ET CLIMAT : DES APPROCHES QUI ÉVOLUENT

Le contexte international montre une évolution des dynamiques ESG, en particulier aux États-Unis, où certaines initiatives rencontrent davantage de résistance.



**La saison 2026 des assemblées générales est bien avancée et met en évidence plusieurs tendances clés sur l'évolution des pratiques et les attentes des investisseurs.**

Cela conduit à un cadre plus strict et à une sélection plus exigeante des résolutions présentées en assemblée.

Dans ce contexte, les investisseurs privilégient des actions plus ciblées, par exemple à travers le vote des administrateurs ou d'autres formes de dialogue avec les entreprises.

Sur les enjeux climatiques, la situation européenne reste globalement stable. En revanche, les dispositifs de type « Say on Climate<sup>1</sup> » – qui permettent aux actionnaires de se prononcer sur la stratégie climatique des entreprises – sont moins fréquents, au profit d'échanges plus ponctuels.

## ➔ UN ACTIVISME ACTIONNARIAL PLUS STRUCTURÉ

L'activisme des investisseurs évolue : plus coordonné, plus stratégique et davantage centré sur les enjeux financiers. Il se traduit par des initiatives collectives dans des secteurs clés, comme l'énergie ou la banque, afin d'évaluer la crédibilité des stratégies de transition.

Depuis plusieurs années, l'Agence internationale de l'énergie, les gouvernements et les régulateurs anticipent un pic puis un déclin de la demande mondiale de pétrole et de gaz. Dans ce contexte, la capacité des sociétés pétrolières à s'adapter constitue un enjeu stratégique majeur.

Ofi Invest Asset Management a ainsi participé au dépôt d'une résolution visant à évaluer la capacité des entreprises du secteur à créer de la valeur dans un scénario de baisse de la demande, afin

d'encourager l'évolution de leur modèle économique.

Les risques de transition énergétique mal maîtrisés représentent des menaces importantes. La transparence des entreprises pétrolières est essentielle pour évaluer leur résilience et mieux appréhender les risques.

Cette résolution a recueilli 21 % de soutien chez Equinor et 13,1 % chez Shell<sup>2</sup> lors des assemblées générales 2026.

## ➔ L'INTELLIGENCE ARTIFICIELLE : UN NOUVEAU SUJET DE GOUVERNANCE

Les investisseurs accordent une attention croissante à la manière dont les entreprises encadrent l'utilisation de l'intelligence artificielle, notamment sur les sujets de supervision, transparence et éthique. Certaines sociétés commencent à intégrer ces enjeux dans la composition de leur conseil d'administration, ainsi que dans la rémunération des dirigeants, en liant une partie des objectifs à la mise en œuvre de projets liés à l'IA.

## ➔ UN RÔLE DES INVESTISSEURS ACTIONNAIRES QUI S'ÉLARGIT

Le rôle des investisseurs continue d'évoluer. Il ne se limite plus au vote en assemblée générale. Il mobilise aujourd'hui un ensemble de leviers – dialogue, engagement, actions collectives – pour encourager des pratiques de gouvernance plus solides et mieux alignées avec les intérêts à long terme des entreprises et de leurs actionnaires.

<sup>1</sup> – Le « Say on Climate » est une résolution soumise par l'entreprise au vote des actionnaires lors de son assemblée générale (AG). Cette résolution vise à recueillir l'avis des actionnaires sur la stratégie climatique de l'entreprise et/ou sa mise en œuvre. <sup>2</sup> – Les sociétés citées ne le sont qu'à titre d'information. Il ne s'agit ni d'une offre de vente, ni d'une sollicitation d'achat de titres.

# Property Management : pourquoi confier la gestion de ses actifs *fait la différence*



*À l'heure où l'immobilier traverse de profondes mutations, la performance d'un fonds se joue d'autant plus dans la bonne gestion quotidienne des actifs. Derrière cette création de valeur souvent invisible, le Property Management<sup>1</sup> occupe une place centrale. Vanessa Fredon, Directrice du Property Management, nous ouvre les coulisses de ce métier clé au service des investisseurs.*

**Pourquoi confier la gestion immobilière à des professionnels en investissant au travers de fonds constitue un atout pour les épargnants ?**

**VANESSA FREDON |** Investir dans l'immobilier au travers de fonds permet avant tout aux particuliers d'accéder à une **gestion professionnelle et mutualisée d'actifs** souvent complexes. Le Property Management joue ici un rôle majeur : il assure la gestion quotidienne des immeubles, dans une logique d'amélioration de valeur durable et de maîtrise des risques.

Pour l'investisseur, déléguer cette gestion signifie d'abord gagner en sérénité. Les enjeux réglementaires, techniques, locatifs ou encore environnementaux sont pris en charge par des équipes spécialisées, organisées et expérimentées.

**Quelles sont aujourd'hui les missions clés des équipes de Property Management au sein d'une société de gestion d'actifs immobiliers ?**

**V. F. |** La première mission concerne la **gestion locative**. Elle vise à assurer une



 **Vanessa Fredon**  
Directrice du Property Management  
Ofi Invest Real Estate

relation de proximité et de qualité avec les locataires : suivi des baux, encaissement des loyers, accompagnement des entrants et sortants. Cette gestion fine permet de mieux maîtriser les flux locatifs, de limiter la vacance et de répondre aux attentes des utilisateurs dans la durée.

La deuxième mission est la **gestion technique des immeubles**. Les équipes pilotent l'entretien, la maintenance et la sécurité des actifs, en s'appuyant sur des prestataires spécialisés. Elles veillent au bon fonctionnement des équipements, à la conformité réglementaire et à l'anticipation des travaux nécessaires. Cet aspect est essentiel pour préserver la qualité des immeubles et maîtriser les coûts, et contribue à garantir des conditions d'exploitation optimales.

Au sein d'Ofi Invest Real Estate, les synergies que nous entretenons avec les autres équipes permettent de mener à bien ces missions de manière fluide, dans l'intérêt de l'actif à long terme.

**Comment le métier de Property Management a-t-il évolué ces cinq dernières années ?**

**V. F. |** La première évolution est la montée en puissance des exigences environnementales et réglementaires. Le property manager est désormais un acteur clé de la mise en œuvre concrète des stratégies ESG au sein des immeubles.

La deuxième concerne les attentes des utilisateurs. Les immeubles, pensés comme de véritables lieux de vie, doivent être plus flexibles et mieux intégrés à leur environnement. Le Property Management s'inscrit de plus en plus dans une logique de gestion des usages et de qualité d'expérience locataires.

Enfin, la digitalisation a profondément modifié les pratiques : outils de pilotage des performances, dématérialisation des processus, données en temps réel... C'est devenu un métier à forte technicité avec par exemple la maîtrise des données bâtimentaires, le pilotage des consommations énergétiques ou la capacité à gérer des travaux de plus en plus complexes.



<sup>1</sup> – Gestion immobilière d'actifs.

# Souveraineté énergétique : le biométhane, moteur de l'indépendance européenne



 **Xavier Le Blan**  
Directeur Gestion Privée  
SWEN Capital Partners

## D'UNE DÉPENDANCE À UNE AUTRE

L'Union européenne a fortement réduit sa dépendance au gaz russe : les importations sont passées de 45 % avant la guerre en Ukraine à 13 % en 2025, avec un embargo total prévu à partir de l'automne 2027. Ce recul s'est toutefois accompagné d'un basculement rapide vers d'autres fournisseurs, notamment les États-Unis, dont la part est passée de 5 % en 2021 à 27 % en 2025, et pourrait atteindre 40 % d'ici 2030. Passer d'une dépendance à une autre ne constitue pas une solution durable. Restaurer la souveraineté énergétique européenne implique de développer des capacités locales de production d'énergies renouvelables, en particulier dans le secteur du gaz.



*Le gaz représente 25 % de l'énergie consommée en Europe, autant que l'électricité, mais reste largement absent des débats sur la souveraineté énergétique.*



*Les récents bouleversements géopolitiques ont montré combien les dépendances commerciales peuvent devenir des leviers d'influence. La souveraineté énergétique européenne est désormais un enjeu stratégique majeur, en particulier dans le domaine du gaz. Dans ce contexte, le biométhane ne doit plus être vu comme une option, mais comme un pilier central de cette souveraineté, dont le développement doit être accéléré.*

## LE BIOMÉTHANE, LA SOLUTION LA PLUS RAPIDEMENT DÉPLOYABLE

Même avec des gains d'efficacité et l'électrification des usages, le pétrole et le gaz resteront indispensables. Le biométhane et les bioénergies sont essentiels pour certains procédés industriels – chimie, métallurgie, verrerie – ainsi que pour le transport lourd, maritime et aérien. Selon l'Agence internationale de l'énergie, les carburants liquides et gazeux représenteront encore au moins 40 % de la consommation finale d'énergie en 2050.

Le biométhane repose sur des technologies matures, utilise des ressources locales et s'appuie sur les infrastructures gazières existantes. Leur réutilisation permet de réduire coûts et délais, tout en accélérant la décarbonation du système énergétique européen.

Aujourd'hui, le biométhane couvre près de 6 % de la demande européenne en gaz et affiche une croissance annuelle de 20 % depuis trois ans. À l'horizon 2050, il pourrait répondre à 60 à 100 % des besoins projetés.

Le biométhane est un gaz renouvelable, riche en méthane, produit à partir de déchets organiques et obtenu après épuration du biogaz issu de la méthanisation.

## UN ENJEU QUI DÉPASSE L'ÉNERGIE : RENFORCER LA SOVERAINÉTÉ TECHNOLOGIQUE ET LA RÉINDUSTRIALISATION DE L'EUROPE

Contrairement à l'électricité renouvelable, qui dépend largement de fournisseurs asiatiques, l'ensemble de la chaîne de valeur du biométhane repose sur des acteurs et des technologies européens. La filière crée des emplois non délocalisables, en zones rurales, et contribue ainsi directement à la réindustrialisation et à la souveraineté technologique du continent.

## UN LEVIER DE SOVERAINÉTÉ INDUSTRIELLE ET AGRICOLE

Le biométhane valorise les déchets agricoles et restitue aux sols le digestat comme fertilisant. Les agriculteurs peuvent ainsi générer des revenus complémentaires et réduire leur dépendance aux engrais importés. Le digestat permet déjà de remplacer 17 % des engrais azotés ; cette part pourrait dépasser 65 % d'ici 2040, renforçant la résilience agricole et la souveraineté alimentaire.

Faire du biométhane un pilier de la souveraineté européenne, c'est promouvoir une énergie produite en Europe, pour l'Europe : réduire les importations, renforcer la résilience énergétique et soutenir durablement l'agriculture.

# Investir sans boussole fixe : l'atout des stratégies « Total Return »



 **Sarah Picard**  
Expert Produit  
Ofi Invest Asset Management



*Crises sanitaires, chocs énergétiques, tensions géopolitiques persistantes, resserrements monétaires rapides ou encore incertitudes budgétaires se sont succédé ces dernières années, façonnant un paysage marqué par une accumulation de ruptures.*

Cette superposition de facteurs rend plus complexe la lecture des marchés.

Le risque n'est donc plus singulier et aisément identifiable, mais multiple, diffus et souvent imprévisible. Pour les épargnants, cela rend les allocations traditionnelles plus difficiles à piloter. Il ne s'agit plus simplement de choisir entre actions et obligations, mais d'arbitrer en permanence entre différentes sources de risque.

Dans cet environnement mouvant, l'univers obligataire offre un terrain de jeu particulièrement vaste : dettes souveraines des grandes économies de référence de la zone Euro ou des pays périphériques, dettes émergentes, instruments indexés sur l'inflation<sup>1</sup>, dettes « Investment Grade »<sup>2</sup> et spéculatives à haut rendement<sup>3</sup>, dettes subordonnées<sup>3</sup> ou encore obligations convertibles. Autant de segments qui réagissent différemment aux cycles économiques et aux décisions des banques centrales.

Après plusieurs années de resserrement des primes de risque<sup>4</sup>, notamment sur le crédit, le marché semble aujourd'hui

entrer dans une phase plus incertaine. Les niveaux de rendement restent attractifs, mais la marge de manœuvre s'est réduite. Dans ce contexte, une remontée de la volatilité<sup>5</sup> ou un élargissement des primes de risque ne peuvent être exclus.

C'est précisément dans ce type d'environnement que les stratégies flexibles dites « Total Return » prennent tout leur sens. Contrairement aux fonds traditionnels, elles disposent d'une grande liberté d'allocation : elles peuvent ajuster rapidement leur exposition, moduler la sensibilité aux taux<sup>6</sup>, sélectionner les segments les plus porteurs ou encore mettre en place des stratégies de couverture pour protéger le portefeuille.

Cette agilité constitue un avantage clé dans des marchés où les rotations peuvent être rapides et parfois brutales. Là où une gestion benchmarkée doit rester proche de son indice, au risque de subir les mouvements, une gestion flexible cherche au contraire à s'en affranchir pour capter les opportunités.

Dans ce contexte, l'enjeu n'est plus seulement de se positionner, mais d'ajuster en permanence son allocation au regard

d'informations économiques, financières et géopolitiques en évolution continue. Plus qu'un positionnement tactique, les stratégies « Total Return » apparaissent ainsi comme un cadre de gestion adapté à des marchés durablement plus complexes, où la recherche d'équilibre entre opportunités et maîtrise des risques nécessite une lecture en permanence renouvelée.



1 – Hausse générale des prix, une obligation indexée sur l'inflation est un titre dont le capital et/ou les coupons évoluent en ligne avec l'inflation.  
2 – Les obligations « Investment Grade » sont émises par des émetteurs jugés solides avec un risque de défaut faible, tandis que les obligations « High Yield » concernent des émetteurs plus risqués offrant généralement un rendement plus élevé en contrepartie. 3 – Obligations dont le remboursement se fait après le remboursement des autres créanciers. 4 – Rendement supplémentaire qu'un investisseur exige pour investir dans un actif risqué par rapport à un actif sans risque. 5 – Mesure de l'ampleur des variations du prix d'un actif, indiquant son niveau d'instabilité ou de risque. 6 – Variation du prix d'une obligation engendrée par une hausse ou baisse des taux d'intérêts d'un point de base (0,01 %).

# Ofi Invest Opportunités Obligataires Monde

## La flexibilité souveraine à travers les cycles

Investir avec une approche de performance absolue dans un portefeuille principalement composé d'obligations souveraines de pays développés, avec une allocation limitée vers les obligations souveraines émergentes et le haut rendement spéculatif<sup>7</sup>.

SRI\* ●●○○○○○ 2/7

CATÉGORISATION SFDR<sup>1</sup> | article 8

CODE ISIN (PART A) | FR0010811984

FORME JURIDIQUE | FCP

INDICE DE RÉFÉRENCE | €STR capitalisé, majoré de 1,40 % (140 points de base) pour les parts A

HORIZON D'INVESTISSEMENT | supérieur à 3 ans

FRAIS DE GESTION FINANCIÈRE ET FRAIS DE FONCTIONNEMENT ET AUTRES SERVICES | 0,80 % TTC maximum

FRAIS INDIRECTS MAXIMUM | non significatif (L'OPCVM pouvant être investi jusqu'à 10 % en parts ou actions d'OPC, des frais indirects pourront être prélevés)

COMMISSION DE SOUSCRIPTION | 2 % TTC maximum

FRAIS DE SORTIE | aucun

COMMISSION DE SURPERFORMANCE | aucune

COMMISSION DE MOUVEMENT | de 0 à 36 € TTC (selon le pays) prélevées sur chaque transaction

Veillez vous référer au prospectus pour les risques principaux et caractéristiques détaillées du fonds, disponible sur le site [ofi-invest-am.com/fr/produits](http://ofi-invest-am.com/fr/produits)



← Scannez ou cliquez  
pour en savoir plus



### POURQUOI INVESTIR ?

#### Investir de manière discrétionnaire et opportuniste...

- + Investir principalement dans des obligations souveraines<sup>2</sup> de pays développés<sup>3</sup>, majoritairement reconnus pour leur bonne qualité de crédit<sup>4</sup>.
- + Une sélection des émetteurs basée sur un processus strict et rigoureux.
- Le fonds est soumis au risque de crédit, c'est-à-dire la probabilité qu'un emprunteur ne rembourse pas sa dette, ainsi qu'au risque « High Yield », lié aux obligations spéculatives à haut rendement émises avec une cote de crédit inférieure, présentant un risque de défaut plus élevé.

#### ... dans une approche de performance absolue...

- + Flexibilité d'allocation : obligations souveraines, obligations d'entreprises, obligations indexées inflation, devises.
- + Gestion stricte du risque au cœur du portefeuille.
- Le fonds ne bénéficie d'aucune garantie ni protection. Il se peut donc que le capital initialement investi ne soit pas intégralement restitué.

#### ... internationale et diversifiée

- + Principalement investi sur 4 grandes zones<sup>5</sup> : Japon, États-Unis, Zone Euro, Royaume-Uni.
- + Diversification possible jusqu'à 20 % dans des obligations souveraines de pays émergents et jusqu'à 20 % dans des dettes d'entreprises spéculatives à haut rendement.
- Le risque de taux signifie qu'une hausse des taux entraîne une baisse du prix des obligations. Le fonds peut subir des performances négatives liées à ces fluctuations.

\*SRI : L'indicateur de risque part de l'hypothèse que vous conservez le produit pour la durée de détention recommandée. Le risque réel peut être différent si vous optez pour une sortie avant la durée de détention recommandée, et vous pourriez obtenir moins en retour. L'indicateur synthétique de risque permet d'apprécier le niveau de risque du produit par rapport à d'autres produits. Il indique la probabilité que ce produit enregistre des pertes en cas de mouvements sur les marchés ou d'une impossibilité de notre part de vous payer.

1 – Règlement (UE) 2019/2088 du Parlement européen et du conseil du 27 novembre 2019 sur la publication d'informations en matière de durabilité dans le secteur des services financiers. 2 – Le portefeuille pourra être investi dans la limite de 10 % de l'actif net en parts ou actions d'OPC. 3 – Le portefeuille sera investi dans la limite de 20 % de l'actif net du fonds dans des pays émergents OCDE ou hors OCDE. 4 – Le fonds peut investir dans la limite de 20 % de son actif dans des émissions souveraines notées «High Yield» et dont la notation sera au minimum de BB-. 5 – Le fonds ne s'engage pas sur cette répartition géographique et pourra investir dans d'autres pays membres de l'OCDE.

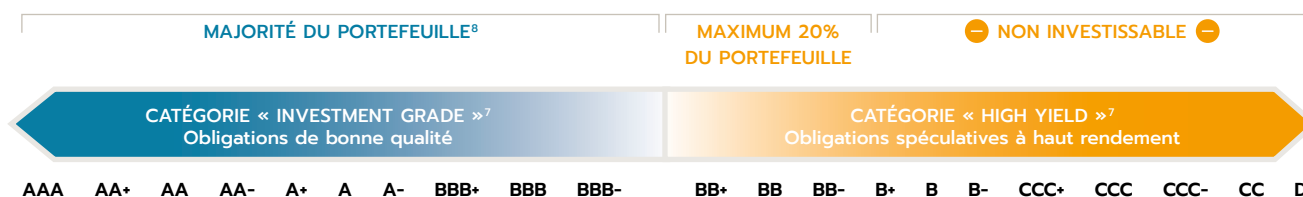
# Exploiter le potentiel des obligations souveraines

## NOMENCLATURE DU MARCHÉ OBLIGATAIRE



## Un fonds exposé principalement aux obligations de bonne qualité de crédit

### ÉCHELLE DE NOTATIONS DE QUALITÉ DE CRÉDIT DES OBLIGATIONS



## Flexibilité d'allocation au service d'une performance absolue

→ Ajustements tactiques encadrés par des signaux macroéconomique, valorisation et momentum

→ Gestion dynamique du risque pour maintenir un profil cohérent

→ Réactivité aux régimes de marché (inflation, croissance, volatilité<sup>9</sup>)

→ Capacité à saisir des opportunités tout en respectant les contraintes du portefeuille

<sup>6</sup> – Les pays développés, souvent appelés « pays industrialisés » ou « pays du Nord », sont des nations avec une économie de marché avancée et un niveau de vie élevé. Ils se distinguent par leur infrastructure moderne, leur système de santé et d'éducation de qualité, et un indice de développement humain (IDH) élevé. Ces pays sont souvent membres de l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE), sauf quelques exceptions comme le Mexique, la Turquie et la Colombie qui sont classés comme des économies émergentes. <sup>7</sup> – Les obligations spéculatives à haut rendement (« High Yield ») ont une note de crédit (de BB+ à D selon Standard & Poor's et Fitch) plus faible que les obligations « Investment Grade » (notées de AAA à BBB- selon Standard & Poor's et Fitch) en raison de la santé financière plus fragile de leurs émetteurs selon les analyses des agences de notation. Elles sont donc considérées comme plus risquées par les agences de notation et offrent en contrepartie des rendements plus élevés. <sup>8</sup> – Le fonds peut investir dans la limite de 20 % de son actif dans des émissions souveraines notées « High Yield » et dont la notation sera au minimum de BB-. <sup>9</sup> – La volatilité est l'ampleur des variations du cours d'un actif financier.

# Parlons épargne

by Ofi Invest

Le hub *culture financière*  
pour les pros de l'épargne



## Comprendre

le monde  
financier



## Anticiper

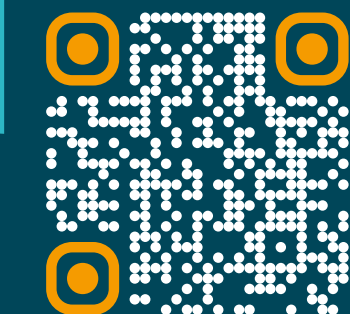
les grands enjeux  
économiques



## Maîtriser

les techniques  
d'investissement

Rendez-vous sur  
[www.parlonsepargne.com](http://www.parlonsepargne.com)



Retrouvez tous nos contenus sur les plateformes



# Un accompagnement sur mesure, une proximité au quotidien



**Said Belbachir**

Directeur Commercial Réseaux

E-mail

06 76 40 68 44  
01 40 68 12 46



**Abdel Chabane**

Directeur Commercial Adjoint Réseaux

E-mail

06 24 26 71 98  
01 40 68 18 13



**Guillaume Taek**

Responsable Commercial Courtiers & CGP

E-mail

06 79 64 57 83  
01 56 88 84 61



**Louison Poilpot**

Responsable Commercial Réseaux

E-mail

06 15 61 19 27  
01 56 88 83 84



**Olivier Laverdure**

Responsable Commercial Réseaux

E-mail

06 24 94 66 73  
01 40 68 67 83



**Thomas Chasseriau**

Responsable Commercial Réseaux

E-mail

06 52 16 14 45  
01 40 68 67 29

Retrouvez  
La lettre de l'allocation

[Ofi-invest-am.com](http://Ofi-invest-am.com)



## AVERTISSEMENT IMPORTANT

### Communication publicitaire.

Les équipes sont susceptibles d'évoluer dans le temps.

Cette communication publicitaire contient des éléments d'information et des données chiffrées qu'Ofi Invest et ses filiales (ci-après « Ofi Invest ») considèrent comme fondés ou exacts au jour de leur établissement. Pour ceux de ces éléments qui proviennent de sources d'information publiques, leur exactitude ne saurait être garantie. Les analyses présentées reposent sur des hypothèses et des anticipations d'Ofi Invest, faites au moment de la rédaction du document qui peuvent être totalement ou partiellement non réalisées sur les marchés. Elles ne constituent pas un engagement de rentabilité et sont susceptibles d'être modifiées. Cette communication publicitaire ne donne aucune assurance de l'adéquation des produits ou services présentés à la situation financière, au profil de risque, à l'expérience ou aux objectifs de l'investisseur et ne constitue pas une recommandation, un conseil ou une offre d'acheter les produits financiers mentionnés. Ofi Invest décline toute responsabilité quant à d'éventuels dommages ou pertes résultant de l'utilisation en tout ou partie des éléments y figurant. Avant d'investir, il est fortement conseillé à tout investisseur, de procéder, sans se fonder exclusivement sur les informations fournies dans cette communication publicitaire, à l'analyse de sa situation personnelle ainsi qu'à l'analyse des avantages et des risques afin de déterminer le montant qu'il est raisonnable d'investir. Il est rappelé que la performance des produits et services d'investissement peut varier à la hausse comme à la baisse. Les performances passées ne préjugent pas des performances futures. Publié par Ofi Invest. Ofi Invest - Siège social 127-129 quai du Président Roosevelt 92130 Issy-les-Moulineaux - RCS Nanterre 412 563 058 Société anonyme au capital de 920 962,59 euros - APE 6619 B - FR 32412563058. © Freepik - Shutterstock - droits réservés.